

1

(N^o 53.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Guillaume Muller, maréchal-ferrant, au 2^e régiment de lanciers.

MESSIEURS,

Le sieur Guillaume Muller a vu le jour à Dagstuhl (Prusse), le 6 juin 1811 ; il est venu habiter la Belgique en 1821, et depuis le 4 juin 1832, il fait partie du 2^e régiment de lanciers.

Le pétitionnaire a épousé une Belge en 1838, et il a procréé avec elle deux enfants nés sur le sol belge ; les renseignements recueillis établissent qu'il a toujours rempli ses devoirs de militaire avec exactitude, et qu'il a l'intention de s'établir définitivement en Belgique.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
